

COMITÉ DIRECTEUR  
CD – PV DE LA RÉUNION N°2025-02

6 mars 2025  
Vidéoconférence

Présidence : Marc Le Mercier

Membres Comité directeur présent(e)s : Nadia Bali-Abdou, Yoann Cabirol, Philippe Commere, Nicole Duclos, Samuel Duval, Florence Fournery, Dominique Fournet, Éric Fradin, Isidore Garcia, Marilyn Georgel, Yves Gérard, Marie-Anne Gorichon-Rouet, Marc Le Mercier, Thibault Menanteau, Yves Orlianges, Clarisse Rahal-Bonnin, Didier Rousset, Natalie Thoumas-Gui, Jean-Jacques Vacheron, Martine Watrice

Excusé(e)s : Marion Combroux (procuration à Yoann Cabirol), François Desproges (procuration à Martine Watrice), Martine Prévost (procuration à Dominique Fournet), Françoise Jeante (procuration à Samuel Duval)

Absente : Caroline Pujol

(24 votants ou représentés)

Membres de droit présent(e)s (voix consultative) : Alain Gouguet (CDA 17), Benoist Guillet (CDA 24), Nathalie Richard (CDA 47)

Excusé(e)s : Christian Villeneuve (CDA 19), Valérie Henkes (CDA 40), Laurent Rouvreau (CDA 79), Alain Devaux (CDA 86)

Absente : Anne Branland (CDA 87)

Président(e)s de commissions régionales présent(e)s (voix consultative) : Anne-Marie Bellan (représente Patrick Julien CRAM), Grégory Bottier (CRED), Mathieu Maitre (CRF), Jean-Pierre Schiefer (pdt délégué CRED), Isidore Garcia (pdt délégué CRHSA)

Excusés : Philippe Lafourcade (CRES), Jean-Baptiste Couderc (CoMed), Alain Rinjonneau (pdt délégué CRR)

Invité présent : Frédéric Taillard (CTR)

Invité excusé : Michaël Bournazeix (Directeur sportif)

Secrétaire de séance : Martine Watrice

Début de la séance (19h) ; Fin de la séance (22h30)

1/ APPROBATION PV DU CD DU 16 JANVIER 2025

Abstention = 0 | Contre = 0 | Approuvé à l'unanimité

Samuel Duval explique qu'il est hospitalisé. Il assistera néanmoins à la réunion mais pas aux débats. Il excuse Marion Combroux et Françoise Jeante.

Marc Le Mercier ouvre la séance en expliquant que cette réunion tient à préparer l'ag du 12 avril qui se déroulera à l'URF Staps. Pour se garer, aucun souci il y a des parkings devant le bâtiment. Le repas se déroulera au CREPS.

1. Marc Le Mercier ouvrira l'AG.
2. Pour la vérification des pouvoirs et le quorum, nous faisons appel à un prestataire avec un nouveau logiciel. Le coût s'élève à 2800,00 € pour l'année, c'est un vote sécurisé. Chaque membre aura un lien pour le vote sur le téléphone ou son mail et une tablette sera prêtée aux personnes qui n'ont pas de smartphone.



Ligue d'Athlétisme  
Nouvelle-Aquitaine  
Maison régionale des sports  
2 avenue de l'Université  
33400 Talence  
FRANCE



lana@athlelana.fr



05 57 00 11 50

Association n°1021 déclarée le 01/03/1921 JO. P. 12616 du 23/12/1971 N° de SIRET : 781 849 799 00056 Code APE : 9312Z

Nadia Bali-Abdou et Aline Ligeron vont être en formation très prochainement.

3. Hommage aux défunts. Martine Watrice énumèrera la liste des défunts et il est décidé de leur rendre hommage par « des applaudissements ».
4. Martine Watrice demandera l'adoption du PV de l'AG du 30/11/2024.
5. Michaël Bournazeix présentera le rapport sportif.
6. Chaque président de commission présentera le bilan avec les constats et les perspectives. Les Présidents de commission doivent retourner leur rapport pour le 17 mars afin de pouvoir le mettre en forme pour l'AG.

Isidore Garcia demande à ce que soient ajoutées les commissions suivantes : COTR et CRHSA.

7. Martine Watrice présentera le rapport d'activité.
8. À 12 heures, Marc Le Mercier ouvrira la séance de l'AG Extraordinaire.
9. Nadia Bali-Abdou présentera la modification des statuts et il y aura 2 votes.
10. À 12h30 nous nous dirigerons au CREPS en faisant du covoiturage (2 km).
11. À 14 heures, Marc Le Mercier présentera le rapport moral.
12. Nadia Bali-Abdou présentera la liste des candidats (deux candidatures à ce jour), demandera un vote et fera voter. Marc Le Mercier proclamera le résultat.
13. Thibault Menanteau présentera les comptes complétés par une courte intervention de Jean-Pierre Rouquier.

Thibault Menanteau explique que la transition s'est très bien passée.

Il commente les chiffres, précise certaines baisses, par exemple dans les labels hors stades : en 2023 = 6715 € | en 2024 = 5967 €.

Isidore Garcia fait remarquer qu'il y a une augmentation de 11 000 € dans la restauration. Yoann Cabirol demande le grand livre afin d'étudier cette augmentation.

Benoist Guillet remarque l'augmentation dans les licences. Effectivement celle-ci est due aux 2 € d'augmentation. 439 083 € en 2023 pour 502 423 € en 2024. Il faudrait comparer le montant avec des Ligues comme celles du Grand Est ou des Pays de Loire.

Dominique Fournet explique que les prestations de service vont augmenter avec la participation de AG2R et de la CARSAT. Il y a un champ ouvert avec les partenaires du Décastar et FF Sports entreprises.

Benoist Guillet explique que la Ligue a prêté de l'argent à la FFA et qu'il faut être prudent. Pourquoi avoir trop d'argent en réserve ? 9 mois d'avance suffiraient sachant que la ligue est assurée d'avoir 400 000 € de licences par an.

Thibault Menanteau précise qu'il faut avoir des ambitions et que des projets doivent être montés et étudiés en comité directeur.

Marc Le Mercier dit qu'actuellement nous devons avoir une posture prudentielle et qu'en juin et octobre nous reverrons les finances. Il rappelle que la Ligue va embaucher un directeur/directrice.

Mathieu Maitre, prudent, veut avoir une vision sur un ou deux ans.

Marc Le Mercier précise que la commission des finances, pour fonctionner doit avoir 3 membres et qu'à ce jour il n'y a que Mathieu Maitre et Yoann Cabirol. Un appel est lancé.

Marc Le Mercier parle des recrutements à venir. En 2025 la ligue ne sera pas trop impactée mais en 2026 complètement. Il faut être prudent sur le 1/2 poste d'agent de développement car vu les problèmes financiers de la FFA, la ligue n'a pas encore lancé la candidature.

Il désire qu'il y ait au sein de la Ligue une réflexion sur le Haut-niveau. 1/3 du budget de la Ligue est attribué à l'accès du sport de haut-niveau. Comment réorganiser ce modèle économique ? 300 000 € est consacré par 70 athlètes.

Benoist Guillet demande d'élargir la réflexion aux entraîneurs et de voir comment est le modèle dans les autres ligues.

Discussion sur la circulaire financière.

- Éric Fradin présente une étude sur le coût des licences de la LANA et d'autres ligues.
- Yoann Cabirol a fait une étude il y a quelques années. Éric Fradin va remettre le fichier à jour et fera une synthèse.
- Pour l'aide aux clubs, il serait préférable de remettre au club un forfait au lieu de compter le nombre de juges chaque week-end.

- Pour les interclubs, Yoann Cabirol propose des forfaits suivant le nombre de kilomètres des clubs (voir circulaire financière).

Des débats s'ensuivent car cette solution n'est pas équitable. Thibault Menanteau précise que faire une équité est très compliqué et que ce serait une « aide aux clubs ».

- La pénalité de 100,00 € par juge manquant reste.
- Il est rajouté 2h par journée de stage pour le directeur de stage.
- Pour un championnat de France, un forfait de 5 000 € par jour sera donné au club pour hébergement et jury, plafonné à 10 000€.
- En ce qui concerne les pénalités pour les AG, nous attendons une réponse de la FFA afin de savoir si nous pouvons les conserver ou pas.
- Pour le jury, Isidore Garcia fait rajouter : « ainsi que les jeunes juges déjà évalués niveau apprenti »
- Demandes de repêchage
  - o Une caution de 15 € sera demandée pour toute demande de repêchage
  - o Cette somme sera remboursée si l'athlète participe à la compétition.
  - o Le paiement s'effectuera via HelloAsso, et la demande ne sera prise en compte qu'après validation du paiement.
  - o Les règles de repêchage sont définies par la CSOR ou CRJ pour chaque période de compétition (hiver ou été).

14. Marc Le Mercier présentera le projet de la Ligue pour l'Olympiade.

La question est posée sur le coût des licences, cela sera proposé à une prochaine AG.

15. Les personnalités présentes interviendront.

16. Marc Le Mercier clôturera l'AG.

---

Le Comité directeur se termine sur les dates suivantes :

- Conseil territorial le 25 mars de 19h30 à 21h30
- Les assises des clubs auront lieu le 19 avril prochain.
- Bureau exécutif le 17 juin de 19h à 21h30
- Comité directeur le 24 juin de 19h à 21h30

---

Martine Watrice  
*Secrétaire de séance*